

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Ford Mondeo Break (09/2000 -)

N° de cat. **F-263**

Certificat 71 100 D 366

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-263** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-263** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-263** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: F-263 A50-X e20 0164-00 D = 11,0 kN	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule
--	---

S = 80 kg

R = 2000 kg

d'attelage.

Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **F-263** consiste en éléments suivants :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Support droit | - 1 pièce |
| 5. Support gauche | - 1 pièce |
| 6. Douille ø 17,3/ ø 10,5 x 93 | - 6 pièces |
| 7. Rondelle spéciale 40/ 10,5 ø 2,5 | - 6 pièces |
| 8. Vis M12x35 | - 4 pièces |
| 9. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 10. Vis M10x130 | - 6 pièces |

11. Rondelle élastique 10,2	- 6 pièces
12. Rondelle élastique 12,2	- 6 pièces
13. Rondelle 10,5	- 6 pièces
14. Rondelle 13,0	- 4 pièces
15. Écrou M10	- 6 pièces
16. Écrou M12	- 4 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **F-263**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** la coupure du pare-chocs arrière.
2. Du fond de la voiture, du côté droit, dévisser le couvercle en plastique.
3. Dévisser le pare-chocs arrière (seulement du fond) et exécuter la coupure (selon le schéma).
4. Baisser le pot d'échappement de la charnière et dévisser le bouclier thermique.
5. Insérer aux trous de fabrique 3 douilles (6) (de l'extérieur) et ensuite insérer des vis M10x130 (10) avec des rondelles spéciales 40/ 10,5x2,5 (7).
6. Visser le support gauche au longeron gauche et serrer les en utilisant des écrous M10 (15) avec des rondelles 10,5 (13), des rondelles élastiques 10,2 (11).
7. Visser le support droit au longeron droit (4) et serrer les en utilisant des écrous M10 (15) avec des rondelles 10,5 (13), des rondelles élastiques 10,2 (11).
8. Ensuite visser la poutre principale (1) à l'aide des vis M12x35 (8) avec des rondelles 13,0 (14), des rondelles élastiques 12,2 (12) et des écrous M12 (16) – défléchir la paroi de masquage de pare-chocs pour faciliter l'insertion de la poutre principale.
9. Visser du fond le pare-chocs arrière.
10. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) et le support de prise électrique(3) à l'aide des vis M12x65 (9) avec des rondelles élastiques 12,2 (12), des rondelles 13,0 et des écrous M12 (16).
11. Vérifier le serrage de toute la boulonnerie.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **F-263** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

